




Rapport 2021 sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique



Union
Africaine 



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



« Notre succès à tous est celui de l'Afrique... Ensemble, nous deviendrions comme un baobab dont les racines seront assez profondes pour toucher toutes les parties de l'Afrique. »¹

— **Akinwumi A. Adesina**

Président, Groupe de la Banque africaine de développement



Défendre la libre circulation en Afrique

Indice d'ouverture sur les visas en Afrique

Points saillants en 2021

En dépit des mesures de confinement imposées par la pandémie de COVID-19, de nombreux pays africains continuent de déclarer leur ouverture en matière de visa aux citoyens des autres pays du continent :

La note moyenne des 10 premiers pays sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique est passée de 0,902 en 2020 à 0,904 en 2021.

Le Bénin, la Gambie et les Seychelles ont continué à offrir un accès sans visa à tous les Africains.

Néanmoins, le niveau d'ouverture sur les visas en Afrique a globalement connu une légère baisse au cours de l'année. Le continent est divisé à quasi-égalité entre les pays ayant une politique libérale en matière de visas et ceux dont la politique est plus restrictive :

25 % des pays africains accueillent une partie ou la totalité des visiteurs africains, sans visa.

24 % des pays africains autorisent une partie ou la totalité des visiteurs africains à obtenir un visa à l'arrivée.

51 % des pays africains font obligation aux visiteurs africains d'obtenir un visa avant leur arrivée.

Faits marquants de 2016 à 2021

Entre 2016 et 2021, 36 pays—soit les deux tiers du continent—ont amélioré ou maintenu leurs notes sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique (IOVA).

En 2021 : 24 pays africains, soit 44 % des pays du continent offrent le visa électronique, contre 9 pays africains (17 % du continent) en 2016.

Indice d'ouverture sur les visas en Afrique

L'indice d'ouverture sur les visas en Afrique (IOVA) mesure le degré d'ouverture des pays africains aux visiteurs des autres pays du continent. L'indice analyse les exigences en matière de visa de chaque pays pour montrer ceux parmi eux qui facilitent les voyages vers leur territoire.



Pour chaque pays, l'IOVA compte le nombre d'autres pays dont les citoyens sont tenus d'obtenir un visa avant de s'y rendre, le nombre d'autres pays dont les citoyens peuvent obtenir un visa à l'arrivée et le nombre d'autres pays dont les citoyens n'ont pas besoin de visa d'entrée. L'IOVA attribue ensuite à chaque pays une note d'ouverture du régime de visa et le rang correspondant.

Publié pour la première fois en 2016, l'IOVA suit également l'évolution des notes des pays au fil du temps. Cela montre comment les politiques des pays évoluent en matière de liberté de circulation sur le continent africain. Les futures éditions de l'IOVA devraient analyser non seulement la manière dont les pays réduisent les délais de traitement et les coûts des visas et simplifient la procédure d'obtention des visas, mais aussi la mesure dans laquelle les politiques de visa des pays correspondent à l'expérience de leurs visiteurs en matière de demande, d'obtention et d'utilisation d'un visa.

Les données de l'édition de cette année ont été recueillies entre juin et juillet 2021.

Les principales sources d'information ont été l'Association internationale du transport aérien et les sites Web officiels des pays.

Remerciements

Le présent document est la sixième édition du *Rapport sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique*. Il présente les résultats obtenus, cette année, sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique, qui est produit conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'Union africaine (CUA) depuis 2016.

Au cours des 18 derniers mois, les pays africains ont instauré des restrictions de voyage strictes pour endiguer la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19. Alors que les taux d'infection diminuent et que le continent s'oriente vers une reprise économique et sociale à plus long terme, certains pays commencent à ouvrir leurs frontières en toute sécurité.

L'émergence de nouveaux variants rend incertaine l'évolution de ce processus, non seulement en Afrique, mais partout dans le monde. La situation exige une planification minutieuse, fondée sur les meilleures données et développée en collaboration, et non dans l'isolement. En promouvant l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique, les dirigeants de la BAD et de la CUA contribuent à ce processus et à l'édification d'une Afrique plus intégrée qui encourage le commerce, le tourisme et les investissements intra-africains.

Nous adressons nos sincères remerciements à Zodwa Florence Mabuza, qui a dirigé ce projet phare, ainsi qu'à Ambroise Kitohou et Johanna Pangeiko Nautwima, pour leur aide précieuse à la collecte et à l'analyse des données. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers l'équipe du Bureau de coordination de l'intégration régionale, notamment Patrick Kanyimbo, Youssouf Kone, Memory Dube, Ometere Omoluabi-Davies et Lufeyo Banda, pour leur contribution à l'élaboration de cet outil.

Nous tenons à remercier les consultants de la BAD, qui ont réalisé un excellent travail sur le *Rapport sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique* au fil des ans, notamment Elena Immambocus pour l'élaboration du rapport et Peggy King Cointepas pour la conception et les graphiques. Nous adressons également nos remerciements à Jennifer Petrela pour l'excellent travail d'édition réalisé dans le cadre de la présente publication.

—**Jean-Guy Afrika**, officier responsable,
Bureau de la coordination de l'intégration régionale,
Banque africaine de développement

Visas

Comment fonctionnent-ils ?

Un **visa** est une approbation, généralement sous la forme d'un certificat ou d'un cachet dans le document de voyage d'un visiteur, qui montre que ce dernier est autorisé à entrer dans le pays de destination pour une durée déterminée et pour des activités spécifiques.

Les pays utilisent les visas à **différentes fins** : comme mesure de sécurité (pour contrôler l'entrée et la durée du séjour des personnes qui entrent sur leur territoire), comme moyen de limiter les activités des visiteurs, comme source de revenus ou comme moyen de réciprocité du traitement que d'autres pays réservent à leurs citoyens.

Définitions

La mention **visa obligatoire** signifie qu'un visa doit être obtenu avant le départ, délivré par une ambassade, un consulat honoraire ou une autre représentation officielle du pays de destination.

La mention **visa à l'arrivée** signifie qu'un visa doit être obtenu à l'arrivée du visiteur dans le pays de destination. Le processus d'obtention du visa n'exclut pas le remplissage de formulaires, le paiement de frais de visa et l'apposition d'un cachet sur le document de voyage du visiteur.

La mention **sans visa** signifie qu'aucun visa n'est nécessaire ni avant le départ ni à l'arrivée pour entrer dans le pays de destination. Si le visiteur n'a pas besoin d'autorisation pour entrer dans le pays, il doit néanmoins se conformer aux procédures d'entrée. Celles-ci peuvent consister à remplir des formulaires d'entrée et recevoir un cachet d'entrée.

Un **eVisa** est un visa électronique qui peut être obtenu avant le départ, à partir d'une plateforme en ligne officielle.

L'ouverture du régime de visa fait référence à la facilité avec laquelle les visiteurs sont autorisés à entrer dans leur pays de destination.

Un pays **au régime de visa plus ouvert** dispose d'une politique de visa libérale ou assouplie au profit des visiteurs, de sorte qu'ils peuvent voyager sans visa ou qu'ils puissent en obtenir un à l'arrivée.

Un pays **plus restrictif en matière de visas** exige des visiteurs, un visa avant le voyage. Les visiteurs peuvent obtenir le visa auprès d'une ambassade, d'un consulat ou d'une autre source.

Le **taux d'ouverture du régime de visa** renvoie au pourcentage des autres pays d'Afrique dont les citoyens sont autorisés à entrer sur le territoire du pays de destination sans avoir obtenu de visa au préalable. Il était dénommé « taux d'accès libéral » dans les éditions précédentes de l'IOVA.

Important : les politiques des visas changent fréquemment. Avant de voyager, il importe de se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination.

Méthodologie

Comment l'IOVA calcule-t-il la note de chaque pays ?

Notes et classements. Les notes au titre de l'IOVA vont de 0 à 1, où 0 désigne les pays dont les politiques en matière de visas sont les plus restrictives et 1 désigne les pays dont les politiques en matière de visas sont les plus accueillantes.

Plus la note d'un pays est élevée, plus celui-ci a un « régime de visa ouvert » et mieux il est classé.

Catégories et pondérations. Pour calculer la note de chaque pays, l'IOVA évalue sa politique en matière de visa par rapport à chacun des 53 autres pays du continent^{2N3} et classe chaque politique dans l'une des trois catégories ci-dessous. Chaque catégorie est pondérée :

Catégorie	Pondération
Visa obligatoire avant le voyage	0
Visa à l'arrivée	0,8
Sans visa	1,0

Calculs. Pour calculer la note d'un pays, l'IOVA suit les quatre étapes suivantes :

1. Compter le nombre de pays qui entrent dans chaque catégorie de visa (visa obligatoire avant le voyage, visa à l'arrivée, sans visa).
2. Convertir ce nombre en un pourcentage pour tous les pays africains.
3. Pondérer chaque pourcentage en fonction du poids attribué à chaque catégorie.
4. Additionner les chiffres obtenus.

Formule : Note d'ouverture du régime de visa = $[(\% \text{ de pays africains dont les ressortissants doivent obtenir un visa avant de voyager} \times 0) + (\% \text{ de pays africains dont les ressortissants peuvent obtenir un visa à l'arrivée} \times 0,8) + (\% \text{ de pays africains dont les ressortissants peuvent voyager sans visa} \times 1)]/100$

Un exemple

Le pays X fait obligation aux ressortissants de 13 pays d'obtenir un visa avant leur voyage. Il permet aux ressortissants de 30 pays d'obtenir un visa à l'arrivée, et autorise les ressortissants de 10 autres pays à entrer sans visa sur son territoire. La note du pays X est calculée comme suit :

Note d'ouverture du régime de visa pour le pays X = $((\text{obligation de visa avant le voyage} : 13/53 \times 0) + (\text{visa à l'arrivée} : 30/53 \times 0,8) + (\text{sans visa} : 10/53 \times 1))/100 = 0,642$

Table des matières

Remerciements	3
Visas	4
Méthodologie	4
Définitions	4
Abréviations	5
La plateforme IOVA	5
Avant-propos, Banque africaine de développement Dr. Khaled F. Sherif, vice-président, Développement régional, intégration et prestation des services	6
Avant-propos, Commission de l'Union africaine S. Exc. Dr. Monique Nsazabaganwa, vice-présidente, Commission de l'Union africaine	7
Union africaine : Évolutions récentes au titre de l'Agenda 2063	8
Aperçu de l'Afrique : Rebondir après les chocs	11
Ouverture sur les visas en Afrique : Progression de 2016 à 2021	13
Ouverture sur les visas en Afrique : Résultats de 2021	16
Aperçu régional, 2021	20
Étude de cas : Pays ayant progressé en 2021	22
Namibie	22
Tunisie	23
Maroc	23
Ouverture sur les visas en Afrique : Perspectives d'avenir	25
Annexes	26
Notes	28

Abréviations

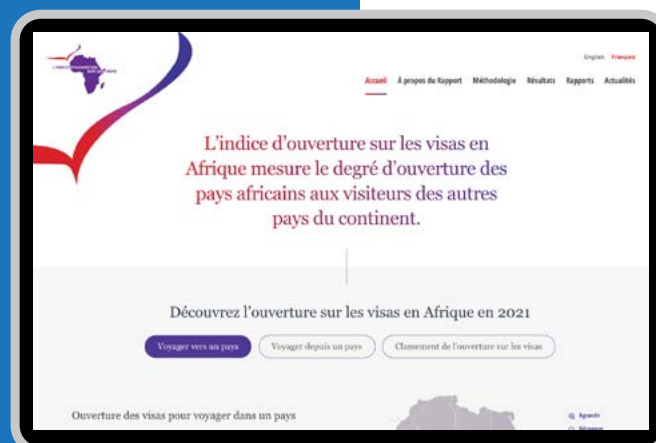
BAD	Groupe de la Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
COVID-19	Maladie infectieuse à coronavirus
CUA	Commission de l'Union africaine
eVisa	Visa électronique
IATA	Association internationale du transport aérien
IOVA	Indice d'ouverture sur les visas en Afrique
MUTAA	Marché unique du transport aérien africain
PIB	Produit intérieur brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UMA	Union du Maghreb arabe
USD	Dollar des États-Unis
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

Note : La forme masculine employée dans ce document a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

La plateforme IOVA

La plateforme IOVA en ligne donne un résumé de la politique de chaque pays africain en matière de visa. Elle montre l'évolution des notes et des classements de chaque pays d'une année à l'autre et explique les performances globales de l'Afrique en matière d'ouverture des régimes de visa. Le site Web est disponible à l'adresse suivante :

www.visaopenness.org



Avant-propos, Banque africaine de développement



La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire sans précédent dont les effets socioéconomiques sur les pays africains ont été dévastateurs. La récupération et la reconstruction passent impérativement par la conjugaison des efforts non seulement pour élargir l'accès aux vaccins, mais aussi pour faciliter la circulation des personnes sur le continent. Rendre les vaccins plus accessibles et faciliter la circulation des personnes sont essentiels pour relancer le commerce et les investissements dans le tourisme, les industries liées aux voyages et d'autres secteurs tout aussi cruciaux, tels que l'agriculture, l'énergie et l'industrie manufacturière.

Les résultats de l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique peuvent aider les pays à mener des réformes politiques à même de renforcer la résilience et de favoriser la reprise de l'Afrique. En fournissant aux lecteurs les données les plus récentes, le *Rapport sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique* aidera les Africains à décider des endroits à visiter, des lieux où faire des affaires et des pays où investir. Il indiquera également aux pays membres de la Banque africaine de développement les domaines nécessitant une réforme des politiques.

En dépit des évolutions positives de ces cinq dernières années, des réformes sont encore nécessaires. Pour la première fois depuis la publication du *Rapport sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique*, les données montrent une légère baisse des niveaux d'ouverture en 2021, après que certains États aient temporairement inversé leur régime libéral de visas en raison de la pandémie de COVID-19 et surtout de l'instabilité récente dans leur pays. Les voyageurs africains ont désormais besoin d'un visa pour accéder à un peu plus de la moitié des pays du continent.

Néanmoins, les tendances entre 2016 et 2021 sont encourageantes. Elles montrent que deux tiers des pays du continent, toutes régions confondues, ont amélioré ou maintenu leur note d'ouverture sur les visas au cours des cinq dernières années. Parallèlement, 24 pays africains proposent désormais l'eVisa pour faciliter l'accès à leurs territoires.

La pandémie de COVID-19 a donné un nouvel élan à la mobilité humaine. Tirons parti de ce facteur positif en améliorant la connectivité et en adoptant les solutions technologiques. Une Afrique avec des régimes de visa libéraux et des frontières ouvertes profite à tous.



—Dr. Khaled F. Sherif, vice-président,
Département de développement régional, intégration et prestation des services,
Banque africaine de développement

Avant-propos, Commission de l'Union africaine



En janvier 2021, la plus grande zone de libre-échange du monde a démarré ses activités. Cette zone commerciale couvre tous les pays africains sauf un et l'augmentation des échanges interafricains qu'elle induit, devrait générer des gains socioéconomiques très importants pour le continent.

La mise en œuvre intégrale et inclusive de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine constituera une bouée de sauvetage pour les petites entreprises africaines et améliorera les moyens de subsistance des femmes et des jeunes africains, qui sont les plus touchés par la pandémie de COVID-19.

Pourtant, cette sixième édition du *Rapport sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique* révèle, pour le continent, un réel danger de perdre les gains réalisés au fil des années en matière de politiques de visa libérales. En 2021, les Africains ne peuvent se rendre que sur un quart du continent sans visa, et moins de pays qu'auparavant délivrent des visas à l'arrivée. De nombreux voyageurs font également état de frais et de délais excessifs pour l'obtention d'un visa. Il est possible de faire beaucoup plus pour réduire la bureaucratie, aborder les questions de sécurité et simplifier la procédure d'obtention des visas afin de favoriser la libre circulation et faire en sorte que les Africains puissent vivre une expérience de voyage plus agréable.

Sur une note positive, la note moyenne des 10 premiers pays de l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique a augmenté l'année dernière. Par ailleurs, le Bénin, la Gambie et les Seychelles continuent d'offrir un accès sans visa à tous les Africains.

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union du Maghreb arabe (UMA) restent les communautés économiques régionales les plus performantes.

La crise liée à la COVID-19 a plus que jamais montré aux pays africains qu'ils doivent être plus autosuffisants sur le plan socioéconomique. Pour y parvenir, nous devons développer le commerce intra-africain. Il y a plus que jamais urgence à renforcer la liberté des Africains pour leur permettre de se déplacer sur leur propre continent. Il est également plus que jamais urgent que davantage de pays signent et ratifient le Protocole sur la libre circulation des personnes.

Nous nous sommes engagés en faveur d'un modèle d'intégration africaine. Donnons-nous les moyens de le concrétiser.



—S. Exc. Dr. Monique Nsanzabaganwa, vice-présidente,
Commission de l'Union africaine



Agenda 2063 de l'Union africaine³

ASPIRATION 2.

Un continent intégré,
uni sur le plan politique
et ancré dans les idéaux
du Panafricanisme
et la vision
de la Renaissance africaine.

Nous aspirons à ce que d'ici à 2063,
l'Afrique :

Soit une Afrique unie ;

Ait des infrastructures
de classe internationale
sur tout le continent ;

Ait des liens dynamiques et fructueux
avec sa diaspora ; et

Soit un continent aux frontières
sans discontinuités et
une gestion des ressources
transfrontalières basées
sur le dialogue.

L'Afrique sera un continent
dans lequel la libre circulation
des personnes, des capitaux,
des biens et des services
entraîneront la croissance des échanges
et des investissements
entre les pays africains
à des niveaux sans précédent
et consolideront la place
de l'Afrique
dans le commerce mondial.

Union africaine : Évolutions récentes au titre de l'Agenda 2063

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)



La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)⁴ se réfère à un accord commercial ambitieux qui constitue la plus grande zone de libre-échange régionale au monde. Les échanges commerciaux dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf ont débuté le 1^{er} janvier 2021, après des retards exacerbés par la pandémie de COVID-19. À ce jour, 38 pays ont ratifié l'Accord de la ZLECAf et se sont engagés à réduire 90 % des droits de douane sur les marchandises dans un délai de cinq ans pour les pays développés et de dix ans pour les pays moins développés. En ce qui concerne le commerce des services, les pays ont convenu de libéraliser initialement cinq secteurs : les services aux entreprises, les services de communication, les services financiers, le tourisme et les transports.⁵ Les pays ont également pris l'engagement de lever les barrières non tarifaires et les autres goulets d'étranglement politiques entre eux. L'objectif ultime de l'Accord de la ZLECAf est de supprimer 97 % des droits de douane d'ici la pleine opérationnalisation de l'accord.

*« Les mesures de relance post-COVID-19 en Afrique sont la ZLECAf et sa mise en œuvre dynamique pour stimuler le commerce intra-africain et contribuer à la relance de l'Afrique ».*⁶

—Wamkele Mene, secrétaire général, Secrétariat de la ZLECAf

Pour le commerce et l'investissement, la ZLECAf offre des possibilités sans précédent. Elle couvre un marché de plus de 1,2 milliard de personnes. Son PIB, qui s'élève actuellement à 3 000 milliards d'USD, devrait plus que doubler d'ici 2050.⁷ Pour en profiter, cependant, les Africains doivent pouvoir se déplacer librement sur le continent. La libre circulation permettra également à davantage de femmes et de jeunes africains de revendiquer leur part de prospérité.



Protocole sur la libre circulation des personnes

La mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes ⁸ pourrait transformer les perspectives de croissance économique de l’Afrique. Dans le sillage de la récession causée par la pandémie, rendre le Protocole opérationnel se pose avec plus d’acuité que jamais.

*« C’est la libre circulation des personnes qui stimulera le commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf, et qui permettra aux pays africains d’opérer avec dynamisme et rapidité la double transition verte et numérique qui s’imposera à nous dans les années 2020. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas ériger des frontières perméables pour l’Afrique de demain. »*⁹

—David Luke, coordonnateur, Centre africain pour les politiques commerciales, Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique

À ce jour, 33 pays ont signé le Protocole et quatre pays (Mali, Niger, Rwanda et São Tomé-et-Príncipe) l’ont ratifié.¹⁰ Ces chiffres sont en deçà du seuil de 15 pays nécessaire à l’entrée en vigueur du Protocole. Il faut donc continuer à travailler pour libéraliser l’accès des Africains aux autres pays, tout en poursuivant nos efforts en faveur de la délivrance d’un passeport africain—conforme aux normes de l’Organisation de l’aviation civile internationale—à tous les citoyens du continent.¹¹

Marché unique du transport aérien africain

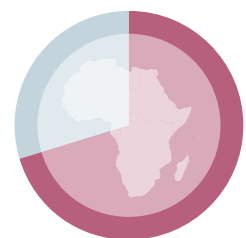


La mise en œuvre du Marché unique du transport aérien africain ¹² (MUTAA) aidera l’industrie aéronautique africaine à se remettre du ralentissement causé par la pandémie. À ce jour, 34 pays représentant 75 % du trafic de passagers en Afrique ont adhéré au MUTAA. Dix de ces pays sont prêts à mettre pleinement en œuvre le MUTAA.¹³ Le fait de permettre aux Africains de se rendre plus facilement et plus rapidement dans d’autres pays, sans visa ou avec la possibilité d’en obtenir un à l’arrivée, contribuera grandement à la connectivité régionale sur le continent.

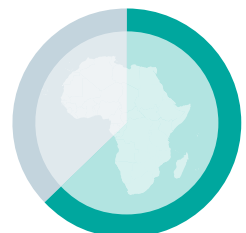
*« Avec la réouverture des économies et la reprise de l’activité économique, une synergie adéquate entre le MUTAA, la ZLECAf et le Protocole sur la libre circulation des personnes offre la possibilité de circulation et de commerce sans entrave. »*¹⁴

—Adefunke Adebeyemi, directeur régional pour l’Afrique, Association internationale du transport aérien

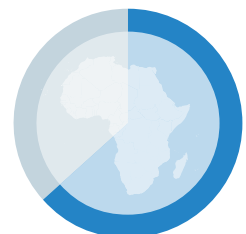
Sur 54 pays africains:



38 pays (70 %) ont ratifié l’Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf)¹⁵



33 pays (61 %) ont signé le Protocole sur la libre circulation des personnes (PLCP)¹⁶



34 pays (63 %) ont adhéré au Marché unique du transport aérien africain (MUTAA)¹⁷



Regards sur les déplacements en Afrique : **circuler à nouveau**

« Nous avons besoin d'un régime de visa qui aide les gens à se déplacer. Il nous faut aussi un bon régime douanier et un bon contrôle frontalier automatisé pour favoriser la circulation des personnes, des biens et des services, afin d'assurer le développement, la croissance et la durabilité de l'économie africaine au moment où nous commençons à nous remettre de la pandémie. »¹⁸

—**Adefunke Adeyemi**,
directeur régional pour l'Afrique,
Association internationale du transport aérien



Aperçu de l'Afrique :

REBONDIR APRÈS LES CHOCS

« Selon nos prévisions, les économies africaines se remettront progressivement de la pandémie, avec une croissance du PIB de l'ordre de 3,4 % en 2021. La reprise devrait être générale : pour les pays exportateurs de pétrole, les économies dépendantes du tourisme, les économies dépendantes des matières premières et les économies non dépendantes des ressources. »¹⁹

—Dr. Akinwumi Ayodeji Adesina, président, Groupe de la Banque africaine de développement

Faits marquants

77 millions d'Africains ont été entièrement vaccinés à ce jour, soit environ 6 % de la population du continent.

Deux compagnies aériennes africaines—Ethiopian Airlines et RwandAir—mettent à l'essai le Travel Pass de l'IATA qui permet aux voyageurs de stocker et de gérer les certifications pour les tests ou les vaccins de la COVID-19.²⁰

Plus de 15 pays et régions d'Afrique ont reçu le cachet SafeTravels™ du Conseil mondial du voyage et du tourisme, qui reconnaît l'adoption de mesures de santé et d'hygiène mondiales.²¹

Les voyages régionaux et mondiaux ont connu des perturbations sans précédent au cours des 18 derniers mois. Alors que les mesures visant à endiguer la pandémie atteignaient leur pic, 43 pays africains représentant 80 % de la population du continent ont fermé leurs frontières.²²

Après la réouverture des frontières, la circulation a repris, mais à un rythme plus lent. Les voyageurs devaient prouver leur état de santé par rapport à la COVID-19 et payer pour des tests et autres démarches. Plusieurs pays africains, en particulier ceux d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, ont réintroduit des exigences plus strictes en matière de visa face à la fragilité politique et sociale. Sur le continent et dans le monde entier, la nouvelle complexité des voyages a incité de nombreuses personnes à rester chez elles.

Alors que l'Afrique et le monde continuent de s'adapter à l'incertitude autour de l'épidémie, il est important qu'ils renforcent leur résilience en prenant pleinement part à l'Accord de la ZLECAF. Le succès de la ZLECAF repose sur trois éléments : la libre circulation des biens, la libre circulation des services et la libre circulation des personnes. En libéralisant l'accès à leur territoire, les pays africains peuvent libérer le potentiel social et économique de la ZLECAF.

Frais de visa et délais de traitement²³

« Je ne dirais pas que l'Afrique a un problème de mobilité, c'est plutôt que le processus peut être très lent. C'est une procédure assez bureaucratique. »²⁴

—Dimieari Von Kemedi, cofondateur et PDG, Alluvial Agriculture and Angalafintech

Frais de visa moyens pour les Africains voyageant sur le continent :

63 USD

• Fourchette des frais de visa, en fonction de la durée du séjour :
de 12 USD à 250 USD

• Délai moyen de traitement pour la délivrance d'un visa :
72 heures (3 jours)

• Fourchette des délais de traitement (cas renseignés) :
de 1-2 jours à 10 jours

Les frais de visa élevés et les procédures de demande ardues constituent un facteur dissuasif majeur pour les voyages en Afrique, en particulier pour les gens d'affaires. Une étude portant sur un tiers des pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud et centrale montre que les frais de visa, les types d'entrées accordés et les délais de traitement varient considérablement, compliquant ainsi la tâche des voyageurs qui souhaitent se rendre dans plusieurs pays au cours d'un même voyage. La simplification des demandes de visa, la réduction des frais et la diminution des délais de traitement sont des réformes importantes que les pays peuvent entreprendre pour ouvrir leurs frontières et faciliter la circulation sur le continent.

« *L'engagement des Africains à se déplacer sur leur propre continent est une priorité absolue. Nous demandons aux États membres de l'Union africaine, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Protocole sur la libre circulation des personnes, de commencer par assouplir les conditions afférentes aux visas et de permettre aux citoyens de se déplacer.* »²⁵

—Dr. Khabele Matlosa, directeur, Affaires politiques, Commission de l'Union africaine

Nouvelles solutions pour les voyages intra-africains

Comment les pays et les communautés économiques régionales peuvent-ils accélérer le retour en toute sécurité des voyages intra-africains pour le tourisme, les affaires et les investissements ?

Le cachet SafeTravels™

Plus de 15 pays et régions d'Afrique ont reçu le cachet de voyage en toute sécurité **SafeTravels™** du Conseil mondial du voyage et du tourisme, qui reconnaît l'adoption de protocoles mondiaux en matière de santé et d'hygiène.²⁶ S'ils ont le choix entre plusieurs destinations, les voyageurs sont plus susceptibles d'opter pour les régions ayant ce cachet.

Le Travel Pass de l'IATA

Le Travel Pass de l'industrie du transport aérien permet aux passagers de gérer les documents de voyage de manière numérique et transparente. Deux compagnies aériennes africaines—Ethiopian Airlines et RwandAir—mettent à l'essai le **Travel Pass de l'IATA** qui permet aux voyageurs de stocker et de gérer les certifications pour les tests ou les vaccins de la COVID-19.²⁷



Regards sur les déplacements en Afrique : circuler à nouveau

« *Les gens d'affaires doivent pouvoir voyager facilement. C'est important si nous voulons une intégration économique de la région. Il s'agit simplement de mettre en place les bons systèmes de visa et d'immigration.* »²⁸

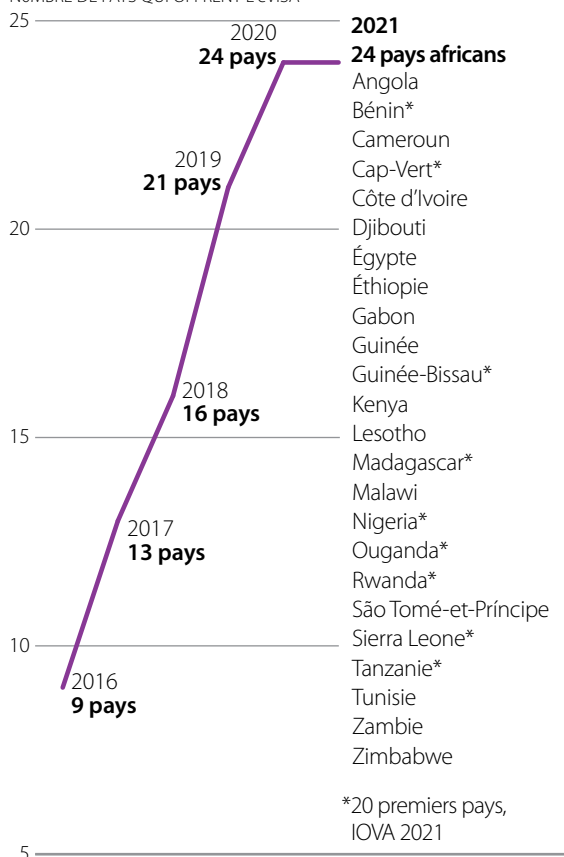
—Dimieari Von Kemedi, cofondateur et PDG, Alluvial Agriculture et Angalafintech

eVisas

En offrant en ligne une plus grande partie du processus de demande de visa, les visas électroniques (**eVisas**) facilitent la pratique de la distanciation sociale. L'eVisa simplifie également le processus de demande de visa, ouvre des portes aux voyageurs qui ne peuvent pas se rendre en personne dans un bureau de visas et fait gagner du temps à ceux qui préfèrent faire leur demande depuis leur domicile.

eVisas proposés, 2016–2021

NOMBRE DE PAYS QUI OFFRENT L'eVISA



24 pays africains proposent des eVisas—15 de plus qu'il y a cinq ans :

- 12 pays ont introduit l'eVisa au cours des cinq dernières années.
- 9 des 20 pays dont l'IOVA est le plus performant offrent l'eVisa.
- Plus de 80 % des pays qui offrent l'eVisa se trouvent en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe.

Ouverture sur les visas en Afrique : PROGRESSION DE 2016 À 2021

Bien que le niveau d'ouverture des régimes de visa en Afrique ait légèrement baissé en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, on remarque une tendance à la hausse des notes sur les cinq dernières années. Près de la moitié des pays ont adopté une politique de visa plus libérale pour les voyageurs africains depuis 2016, et un grand nombre des pays les plus performants ont ajouté l'eVisa à leur système de frontières électroniques.

Pourtant, près de la moitié des pays ayant une faible note en matière d'ouverture sur les visas n'offrent pas de visa à l'arrivée aux visiteurs venus d'autres parties du continent—et le nombre de ces pays a augmenté de 5 % au cours de l'année dernière. La politique de visa à l'arrivée est un moyen efficace d'encourager la libre circulation des personnes sur le continent : la rendre disponible stimulerait l'intégration régionale et augmenterait la note IOVA des pays.

Entre 2016 et 2021

Les notes IOVA affichent une tendance à la hausse

39 pays ont amélioré ou maintenu leur note IOVA.

9 des pays les plus performants en 2021 ont amélioré leur note IOVA.

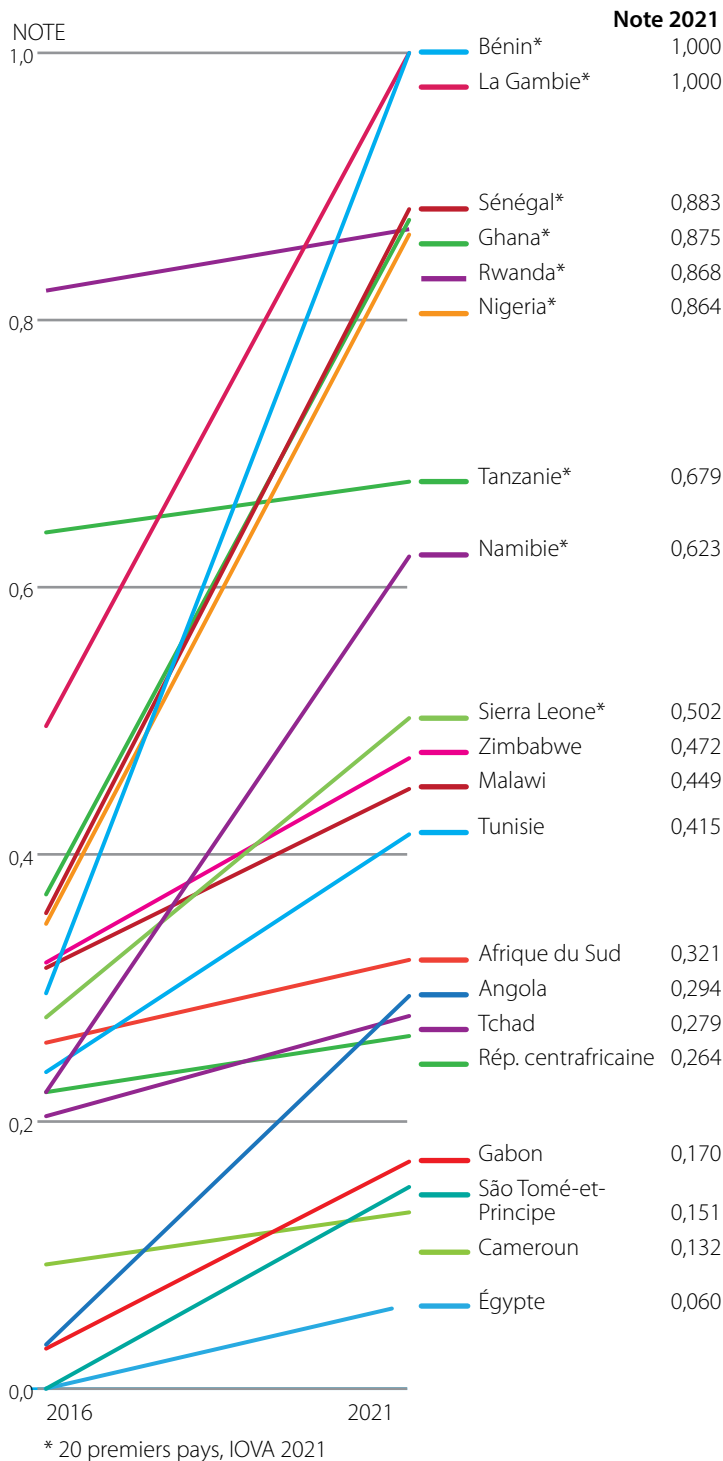
Plus de pays offre l'eVisa

13 des pays qui ont le plus progressé sur l'IOVA proposent désormais l'eVisa.

Les pays à faible revenu ont fait des progrès

Plus de 80 % des pays qui ont le plus progressé sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

Tendances à la hausse de l'ouverture sur les visas, 2016–2020





Le revenu affecte-t-il l'ouverture des régimes de visa ? Qu'en est-il de la géographie ?

17 des 20 pays les plus performants en 2021 sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

5 des 7 pays africains à revenu intermédiaire, tranche supérieure ont un faible taux d'ouverture sur les visas.

4 des 6 États insulaires d'Afrique figurent parmi les 20 pays les plus performants en 2021 (Cap-Vert, Comores, Maurice et Seychelles).

2 des 16 États africains enclavés figurent parmi les 20 pays les plus performants de 2021 (Rwanda et Ouganda)

Quels sont les pays qui ont le plus progressé au cours des cinq dernières années ?

En Afrique de l'Ouest : Bénin, Gambie, Ghana, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone

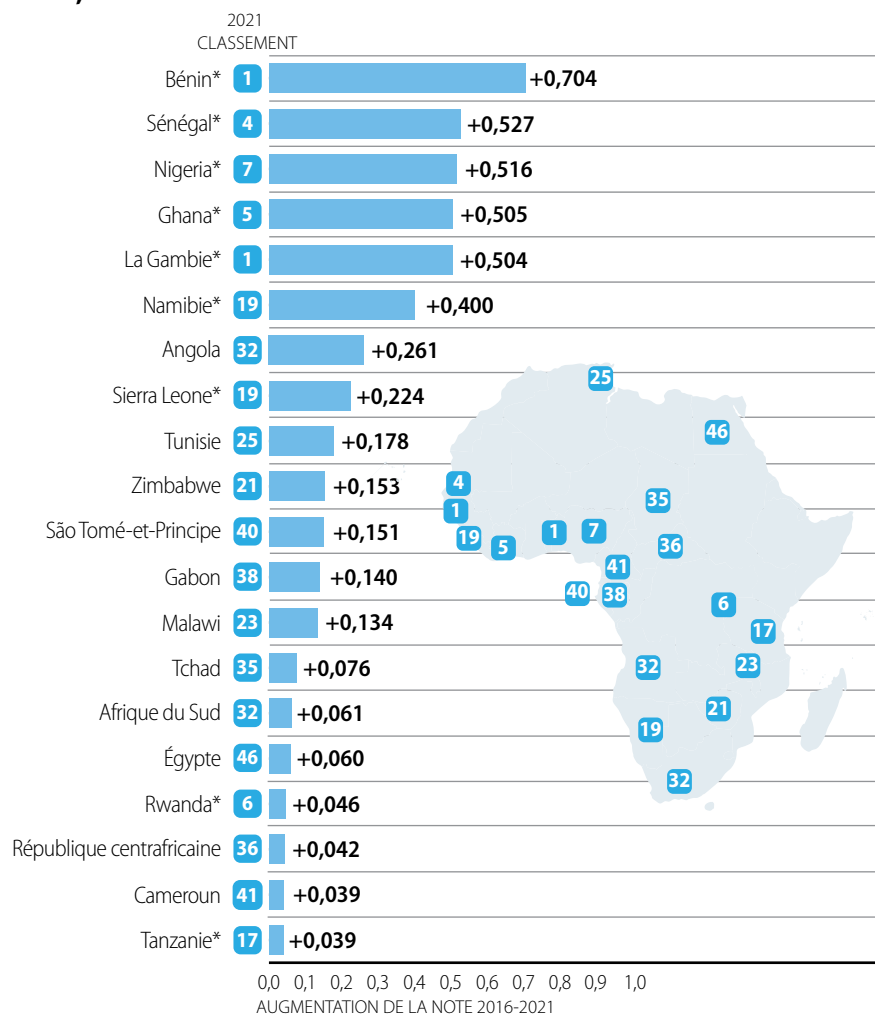
En Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Malawi, Namibie, Zimbabwe

En Afrique centrale : Cameroun, Gabon, République centrafricaine, Saõ Tomé-et-Principe, Tchad

En Afrique de l'Est : Rwanda, Tanzanie

En Afrique du Nord : Égypte, Tunisie

Les plus fortes augmentations des notes et du classement IOVA, 2016–2021





Les pays les plus performants, 2016-2020 : innovations et initiatives de l'Union africaine

Pays	Le plus de progrès dans la note, 2016-2021	Le plus de progrès dans la note, 2020-2021	Ouverture sur les visas, rang, 2016	Ouverture sur les visas, rang, 2021	20 premiers pays, 2021	eVisa proposé	ZLECAF ratifié ²⁹	MUATA rejoint ³⁰	PLCP signé ³¹
Angola	●		35	34		●	●		●
Bénin*	●		31	1	●	●		●	●
Cameroun	●		44	41		●	●	●	●
République centrafricaine	●		32	36			●	●	●
Tchad	●		38	35			●		●
Égypte	●		45	46		●	●	●	●
Gabon	●		50	39		●	●	●	●
Ghana*	●		3	5	●		●	●	●
Malawi	●		22	23		●	●		●
Namibie*	●	●	38	19	●		●	●	●
Nigeria*	●	●	5	7	●	●	●	●	●
Rwanda*	●		6	6	●	●	●	●	●
São Tomé-et-Principe	●		52	40		●	●		●
Sénégal*	●		22	4	●		●	●	●
Sierra Leone*	●		19	20	●	●	●	●	●
Afrique du Sud	●		49	30			●	●	●
Tanzanie*	●		27	18	●	●	●		●
La Gambie*	●		24	1	●			●	●
Tunisie	●	●	25	25		●	●		●
Zimbabwe	●		28	21		●	●	●	●

* 20 premiers pays, IOVA 2021

MPLCP=Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique ; UTAA=Marché unique du transport aérien africain ; ZLECAF= Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine

Ouverture sur les visas en Afrique : RÉSULTATS DE 2021

Pour la première fois depuis le lancement de l'IOVA en 2016, de nombreux pays ont reculé dans leur classement au cours de l'année. Par exemple, en 2021, seulement neuf pays offraient l'accès sans visa ou le visa à l'arrivée à tous les visiteurs africains, une baisse comparativement aux 11 pays qui offraient ces possibilités en 2020.

Un peu moins de la moitié des pays du continent—soit 5 % de moins qu'en 2020—offraient l'accès sans visa ou le visa à l'arrivée aux citoyens d'au moins un autre pays africain.

Dans la plupart des pays, les nouvelles mesures restrictives sont temporaires. Elles sont essentiellement destinées à gérer et à endiguer la propagation de la pandémie. Elles devraient être levées une fois que la situation se normalisera.

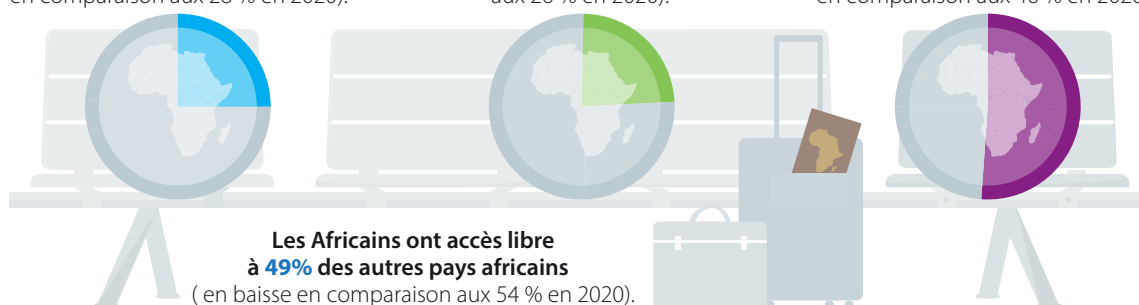
Le nombre de pays offrant l'eVisa en 2021 est resté constant : 24 pays, soit 44 % du continent.

Quelle proportion de pays africains sont entièrement ouverts aux voyageurs africains ?

Les Africains peuvent obtenir un visa à l'arrivée dans **24%** des autres pays africains (en baisse en comparaison aux 28 % en 2020).

Les Africains n'ont pas besoin de visa pour voyager dans **25%** des autres pays africains (en baisse en comparaison aux 26 % en 2020).

Les Africains ont besoin de visa avant de voyager dans **51%** des autres pays africains (en hausse en comparaison aux 46 % en 2020).



La moyenne du continent, 2021

Le score IOVA moyen des pays est de **0,444** (en baisse en comparaison à 0,484 en 2020, 0,459 en 2019, 0,443 en 2018, 0,420 en 2017 et 0,425 en 2016).

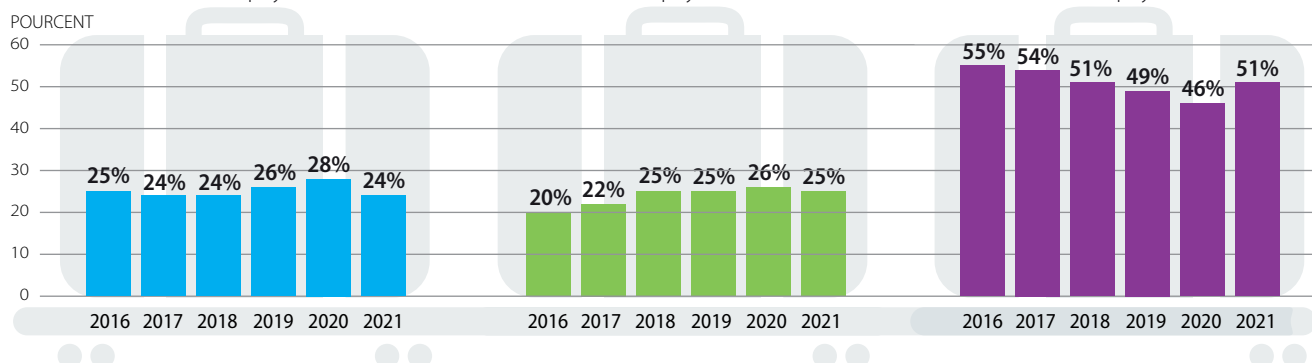


Évolution des notes pour l'ouverture des visas, 2016–2021

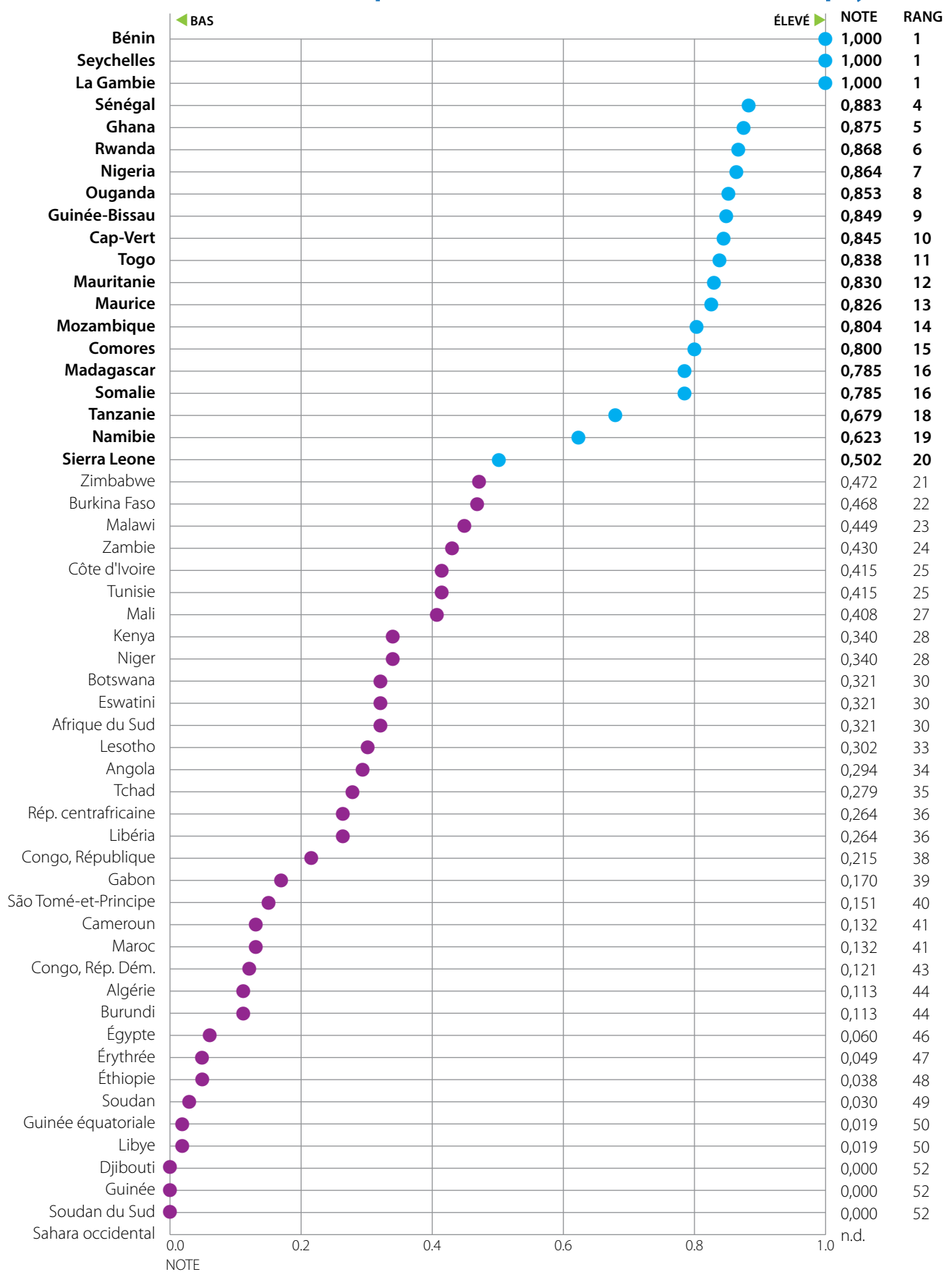
Les Africains peuvent obtenir un visa à l'arrivée dans d'autres pays africains

Les Africains n'ont pas besoin de visa pour voyager dans d'autres pays africains

Les Africains ont besoin de visa avant de voyager dans d'autres pays africains



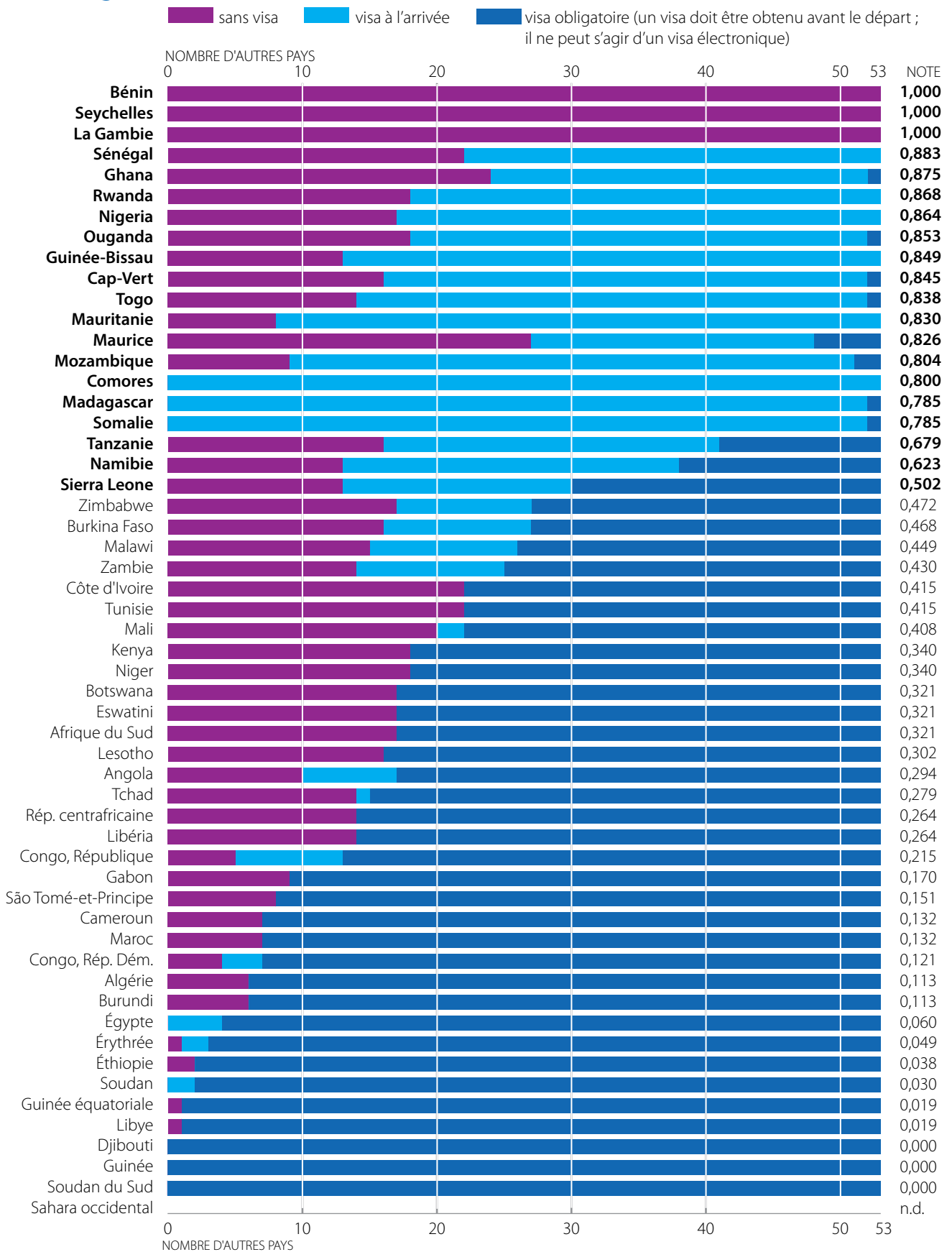
Ouverture sur les visas en Afrique, 2021 : notes et classement des pays



Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé).

Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA, juin-juillet 2021

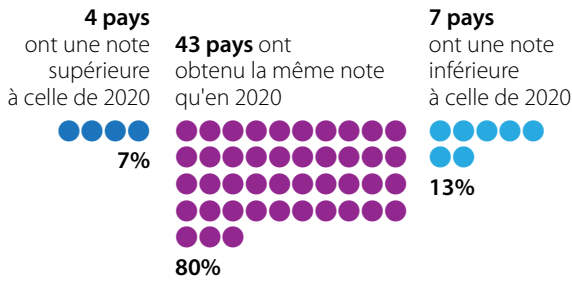
Ouverture sur les visas en Afrique par catégorie : sans visa, visa à l'arrivée, visa obligatoire



Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé).

Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA, juin-juillet 2021

Évolution des notes de l'IOVA, 2020–2021

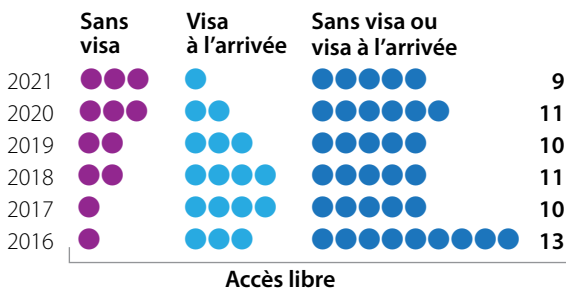


Certains pays sont ouverts à tous

Trois pays africains—le Bénin, la Gambie et les Seychelles—offrent un accès sans visa à tous les Africains (3 pays en 2020, 2 en 2019 et 2018, 1 en 2017 et 2016).

Un pays africain—les Comores—offre un visa à l'arrivée à tous les Africains (2 pays en 2020, 3 en 2019, 4 en 2018 et 2017 et 3 en 2016).

Cinq pays africains—le Sénégal, le Rwanda, le Nigeria, la Guinée-Bissau et la Mauritanie—offrent l'accès sans visa ou le visa à l'arrivée à tous les Africains.



En tout, neuf pays africains offrent un accès libéral (accès sans visa ou visa à l'arrivée) à tous les Africains (contre 11 pays en 2020, 10 en 2019, 11 en 2018, 10 en 2017 et 13 en 2016).

Le Top 10/Top 20 de l'Afrique

Le Bénin, la Gambie et les Seychelles sont les pays les plus performants en 2021. Ces trois pays ont offert un accès sans visa à tous les visiteurs africains en 2021, comme ils l'ont fait en 2020.

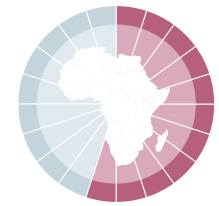
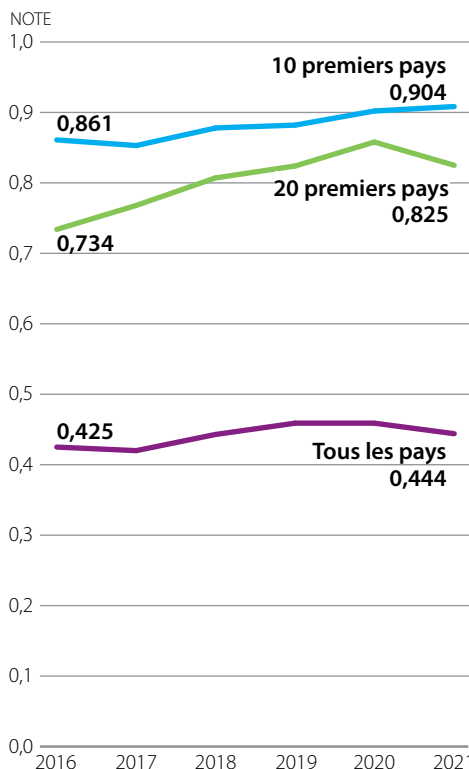
La Namibie, la Sierra Leone et la Tanzanie ont rejoint les 20 pays les plus performants en 2021.

La note moyenne (0,904) des dix pays les plus performants est en hausse depuis 2016 (0,861).

La note moyenne (0,825) des 20 pays les plus performants est en hausse depuis 2016 (0,734).

Plus de la moitié des 20 pays les plus performants ont ratifié l'Accord de la ZLECAf, adhéré au Marché unique du transport aérien africain et signé le Protocole sur la libre circulation des personnes. Un seul pays—le Rwanda—a ratifié le Protocole sur la libre circulation des personnes.

Notes moyennes de l'IOVA, 2016–2021



11 des 20 premiers pays au classement ont ratifié l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine³²



11 des 20 premiers pays au classement ont signé le Protocole sur la libre circulation des personnes³³



12 des 20 premiers pays au classement ont adhéré au Marché unique du transport aérien africain³⁴



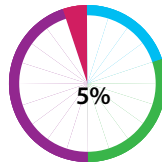
Aperçu régional, 2021

Où se trouvent les pays les plus performants d'Afrique ?

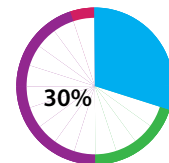
En 2021, l'Afrique de l'Ouest abritait près de la moitié des pays les plus performants. L'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe se partageant les autres pays de cette catégorie.

Aucun pays d'Afrique centrale ne figure encore parmi les pays les plus ouverts en matière de visa. Il convient d'aider les pays d'Afrique centrale à réformer leur régime de visas.

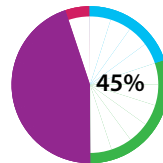
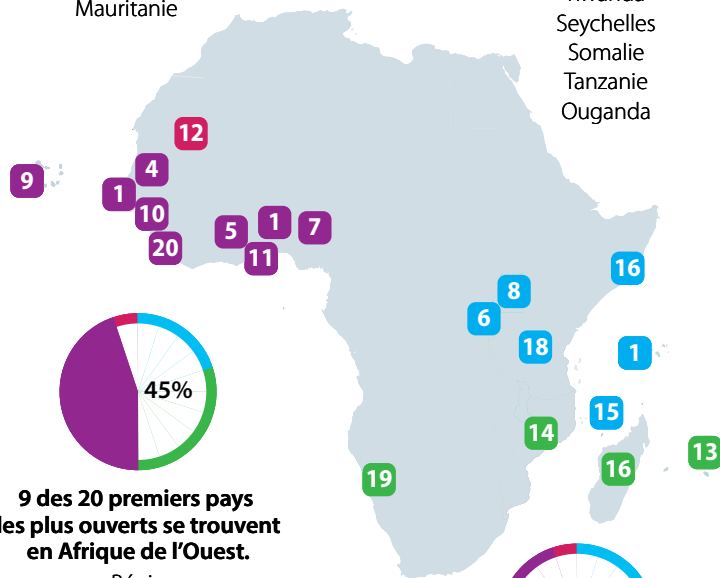
Les 20 premiers pays par région et rang, 2021



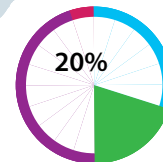
1 des 20 premiers pays les plus ouverts se trouve en Afrique du Nord.
Mauritanie



6 des 20 premiers pays les plus ouverts se trouvent en Afrique de l'Est.
Comores
Rwanda
Seychelles
Somalie
Tanzanie
Ouganda



9 des 20 premiers pays les plus ouverts se trouvent en Afrique de l'Ouest.
Bénin
Cap-Vert
Ghana
Guinée-Bissau
Nigeria
Sénégal
La Gambie
Togo
Sierra Leone



4 des 20 premiers pays les plus ouverts se trouvent en Afrique australe.
Madagascar
Maurice
Mozambique
Namibie

Aucun des 20 premiers pays les plus ouverts se trouve en Afrique centrale.

Regards sur les déplacements en Afrique : circuler à nouveau

« C'est au niveau des voyages intérieurs que nous observons une certaine résilience. L'accord de libre-échange change complètement la donne pour les voyages. Si 97 % des produits de base et des marchandises sont exonérés de droits de douane, le commerce régional s'en trouvera considérablement amélioré. Et quand il y a du commerce régional, les voyages suivent. »³⁵

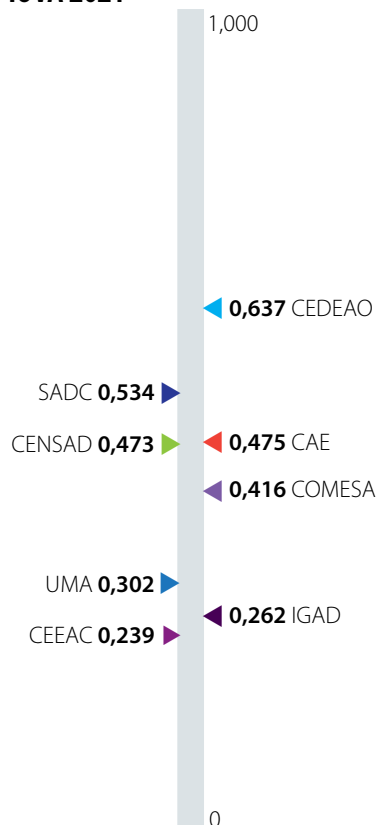
—Wayne Godwin, vice-président principal, JLL Hotels & Hospitality Group, Afrique subsaharienne



Quelle a été la performance des communautés économiques régionales ?

Parallèlement à la baisse de la note moyenne de l'IOVA pour les pays africains, 2021 a connu une légère régression du niveau de l'ouverture des régimes de visa au sein des communautés économiques régionales (CER) du continent, dont le score moyen est passé de 0,483 en 2020 à 0,417 en 2021.

Notes moyennes des CER, IOVA 2021



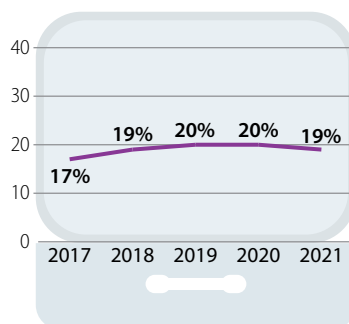
Réciprocité

La réciprocité ouverte—pratique selon laquelle deux pays se rendent mutuellement la pareille en matière de politique de visa—a baissé d'un point de pourcentage en 2021, passant de 20 % à 19 %.

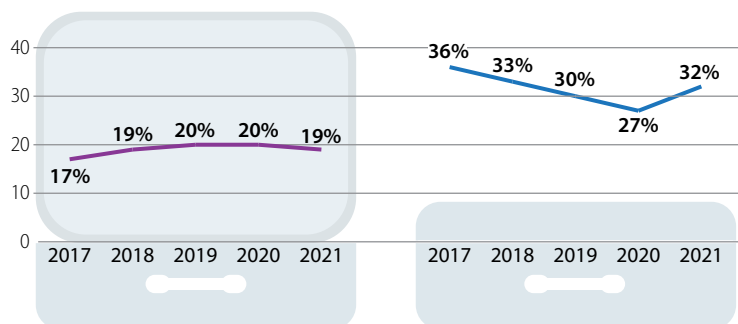
La réciprocité fermée—où deux pays appliquent des politiques de visa restrictives similaires aux citoyens de l'autre pays—a augmenté de 5 points de pourcentage, passant de 27 % à 32 %.

La réciprocité ouverte est en hausse et la réciprocité fermée en baisse par rapport à la situation qui prévalait cinq ans auparavant.

Réciprocité ouverte, 2016–2021



Réciprocité fermée, 2016–2021



90 % des membres de la CAE appliquent la réciprocité ouverte en matière de visas.

Parmi les CER d'Afrique, la CAE, la CEDEAO, la SADC et l'UMA sont celles qui pratiquent le plus la réciprocité ouverte. Les pays membres de ces quatre CER pratiquent davantage la réciprocité ouverte en matière de visas que les pays membres des autres CER d'Afrique.

Quel pourcentage de pays membres des CER n'exigent pas de visa aux ressortissants des autres pays membres ?



Étude de cas :

PAYS AYANT PROGRESSÉ EN 2021



Namibie

La Namibie a fait un bond de 21 places en 2021, entrant parmi les 20 pays les plus performants et améliorant sa note de 180 % depuis l'édition 2016.

Classement IOVA en 2021 : 19/54 (en hausse comparativement à 40 en 2020 et 2019, 38 en 2018, 36 en 2017 et 38 en 2016)

Taux d'ouverture : en 2021, les citoyens de 72 % des pays africains peuvent entrer en Namibie sans visa ou en obtenir un à leur arrivée (en hausse comparativement à 25 % en 2020, 2019 et 2018).



La percée de la Namibie dans le classement fait suite à l'introduction d'une nouvelle politique de visa à l'arrivée pour

les ressortissants de 47 pays du monde entier, dont 27 pays africains. La Namibie dispense également les voyageurs de 12 pays africains de toute obligation de visa.

« La décision de la Namibie de mettre en œuvre le visa à l'arrivée pour les touristes/visiteurs est conforme aux principes généraux et au programme de l'Union africaine pour l'intégration africaine et l'Afrique sans visa, ainsi qu'aux stratégies de la Namibie pour améliorer les performances de l'économie. »³⁶

—Frans Kapofi,

ex-ministre des Affaires intérieures et de l'Immigration, Namibie

Le ministère namibien des Affaires intérieures et de l'Immigration a lancé cette politique en septembre 2019 à l'aéroport international Hosea Kutako et prévoit l'étendre à sept autres points d'entrée, dont l'aéroport de Walvis Bay.³⁷

La politique s'applique aux touristes, aux visiteurs et aux investisseurs à la recherche d'opportunités commerciales en Namibie.

« Cette initiative fera de la Namibie une destination de choix, attirera des compétences et facilitera l'augmentation des échanges et des investissements afin de transformer la Namibie en une plateforme logistique. L'octroi de visas à l'aéroport devrait être un moyen de rendre une nation compétitive en termes non seulement de mouvements de personnes et de biens, mais également de prestation de services et de projection d'une image de professionnalisme. »³⁸

—Dr. Leake Hangala,

président du conseil d'administration de la Namibia Airports Company

La politique a été l'une des stratégies discutées lors du sommet sur la croissance économique convoqué par le président Hage G. Geingob en 2019. Le gouvernement namibien envisage également la mise en place de l'eVisa et d'autres mécanismes pour encourager le tourisme et la croissance économique. Tout en adoptant la nouvelle politique en matière de visas, le gouvernement a commencé à délivrer des permis de travail de cinq ans aux investisseurs potentiels et aux personnes possédant des compétences et une expertise essentielles.³⁹

En Namibie, comme dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, la pandémie de COVID-19 a particulièrement touché le secteur du tourisme.⁴⁰ La politique du pays en matière de visa délivrés à l'arrivée jouera un rôle essentiel pour aider le secteur à rebondir.

En 2020, les visiteurs provenant d'autres pays africains ont représenté 75 % de l'ensemble des visiteurs en Namibie (contre 72 % en 2019). Ce chiffre est susceptible d'augmenter dans les années à venir.⁴¹



Tunisie

La Tunisie a gagné cinq places en 2021, faisant passer sa note IOVA de 0,40 à 0,42 et améliorant son score de 75 % en cinq ans. Le pays fait partie des 15 pays qui ont le plus ouvert leur régime de visa entre 2016 et 2020.

Classement IOVA en 2021 : 25/54 (30 en 2020, 27 en 2019, 24 en 2018, 23 en 2017 et 36 en 2016)

Taux d'ouverture : en 2021, les citoyens de 42 % des pays africains peuvent entrer en Tunisie sans visa ou en obtenir un à leur arrivée (contre 40 % en 2020 et 2019, et 42 % en 2018).

«@WTTTC reconnaît la #Tunisie comme une destination certifiée Safe Travel dans le monde. Cette certification apporte de la cohérence et rassure les #voyageurs.»⁴²

—Mohamed Ali Toumi, ministre du Tourisme, Tunisie

Maroc

Le Maroc a gagné cinq places sur l'IOVA en 2021, améliorant ainsi sa note d'ouverture sur les visas de 17 % par rapport à l'année précédente et retrouvant son rang aux classements de 2016 et 2017.

Classement IOVA en 2021 : 41/54 (contre 46 en 2020 et 2019, 40 en 2018, et 41 en 2017 et 2016)

Taux d'ouverture : en 2021, les citoyens de 13 % des pays africains peuvent entrer au Maroc sans visa ou en obtenir un à leur arrivée (contre 11 % en 2020 et 2019, et 17 % en 2018).



Avant la pandémie, plus de 2,5 millions de Marocains—soit près de 25 % de la population active—occupaient un emploi lié au tourisme. Le tourisme a contribué

directement à plus de 8 % du PIB du Maroc et presque autant indirectement. Cependant, entre 2019 et 2020, ce chiffre a chuté de moitié.⁴⁶



La décision prise par la Tunisie d'ouvrir ses frontières aux voyageurs africains et mondiaux permet de concrétiser la vision du gouvernement de reconstruire et de redynamiser le secteur du tourisme pour stimuler l'emploi des jeunes.⁴³

La pandémie de COVID-19 a fait perdre à l'industrie des voyages et du tourisme de la Tunisie près de la moitié de sa part du PIB en 2020 : les chiffres sont passés de 14,0 % en 2019 à 7,3 % un an plus tard.⁴⁴ Mais la Tunisie a également été parmi les premiers pays d'Afrique du Nord à rouvrir ses frontières alors que la pandémie commençait à être maîtrisée. Le pays a mis en place un protocole sanitaire pour chaque partie de la chaîne de valeur du tourisme. En retour, il a reçu le label SafeTravels™ du Conseil mondial du voyage et du tourisme.⁴⁵

En réponse, le ministère du Tourisme a introduit la certification « Welcome Safely » pour les établissements locaux qui adhèrent aux protocoles de lutte contre la COVID-19.⁴⁷ Le pays continue d'accueillir les citoyens de dizaines de pays du monde entier, sans visa.⁴⁸

Cependant, peu de ces pays se trouvent en Afrique.

«Faciliter le voyage et la mobilité des touristes est la première des priorités. Nous avons investi dans la santé et la sécurité, en travaillant sur des protocoles appropriés pour un redémarrage prudent.»⁴⁹

—Nadia Fettah Alaoui, ministre du Tourisme, Maroc

En décembre 2020, à la suggestion de S.M. le Roi Mohammed VI du Maroc, l'Union africaine a inauguré l'Observatoire africain des migrations à Rabat, la capitale du Maroc.⁵⁰ En collectant des données et en favorisant la collaboration en matière de migration, l'Observatoire aidera les États membres de l'Union africaine à élaborer des politiques cohérentes en matière de migration, de visas et autres domaines connexes.

« Pouvoir voyager librement sur le continent avec le passeport africain est essentiel pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, l'investissement et le partage des compétences entre États membres voisins. Afin d'éliminer les obstacles aux voyages, il faut que les pays adoptent des régimes de visas ouverts. À leur tour, ces politiques viendront accélérer les initiatives de la ZLECAf et d'autres principes de libre circulation. »⁵¹

—Libre circulation, vidéo réalisée par la Commission de l'Union africaine



Ouverture sur les visas en Afrique :

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans cette nouvelle ère du voyage, les protocoles de sécurité et d'hygiène sont devenus aussi importants que les documents de voyage et les formalités de visa. Il est désormais urgent de veiller à ce que les visiteurs puissent passer les contrôles aux frontières avec rapidité et facilité. L'un des moyens d'y parvenir est de simplifier la procédure de délivrance des visas.

Pour ce faire, les pays disposent de plusieurs solutions. Ils peuvent réduire les documents, les frais et le temps nécessaires à l'obtention d'un visa. Ils peuvent passer au visa électronique. Ils peuvent délivrer des visas à l'arrivée. Ou encore, ils peuvent les supprimer complètement. Même si le continent met en place des campagnes de vaccination de masse et des mesures de dépistage, il faudra une impulsion continentale sur tous ces fronts pour permettre aux populations du continent de se déplacer à nouveau en toute sécurité.

En définitive, la libre circulation est essentielle pour que l'Afrique se remette des effets paralysants de la pandémie. Permettre aux gens d'affaires, aux investisseurs, aux touristes, aux étudiants et aux travailleurs de se déplacer facilement sur le continent redynamisera les économies africaines tout en renforçant l'unité panafricaine.

La jeunesse de l'Afrique est prête à prendre en charge l'avenir du continent. Tout ce dont les jeunes ont besoin, c'est de la liberté pour se déplacer sur le continent et d'un soutien pour devenir les entrepreneurs et les chefs d'entreprise de l'Afrique.

L'ouverture des frontières permettra aux voyages, au tourisme et aux investissements en Afrique de se développer rapidement.

Indice d'ouverture sur les visas en Afrique, septième édition

La septième édition de l'IOVA continuera à suivre les tendances en matière d'ouverture des régimes de visa sur le continent et à voir dans quelle mesure les pays assouplissent les restrictions mises en place pour gérer la pandémie de COVID-19.

Pour en savoir plus sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique et participer au débat, consultez :

www.visaopenness.org

Ouverture sur les visas : Suggestions pour 2021+

Solutions pour les visas

- Visas à l'arrivée
- Blocs régionaux sans visa
- Visas pour les blocs régionaux
- Un visa pluriannuel après l'évaluation du demandeur
- Réciprocité positive (les pays appliquent les mêmes exigences en matière de visas les uns envers les autres)
- Ouverture unilatérale du régime de visa
- Une procédure de visa plus simple :
 - Moins de documents
 - Des frais moins élevés
 - Des délais de traitement plus courts
 - Demandes en ligne
 - eVisas
- Plus d'informations sur les visas en ligne
- Plus d'informations sur les visas disponibles dans diverses langues

Solutions pour les documents de voyage

- Un passeport régional ou une carte d'identité nationale pour les déplacements régionaux
- Un passeport africain pour les gens d'affaires, délivré par une autorité compétente selon des critères stricts
- Le passeport de l'Union africaine pour tous les citoyens africains, délivré par les autorités nationales selon les critères mis en place par l'Union africaine en 2016

Annexe 1. Ouverture sur les visas en Afrique, 2020 : notes et classement des pays

Pays	INDICATEURS D'OUVERTURE SUR LES VISAS (par nombre de pays africains)			Note	Rang
	Sans visa	Visa à l'arrivée	Visa obligatoire*		
Bénin	53	0	0	1,000	1
Seychelles	53	0	0	1,000	1
La Gambie	53	0	0	1,000	1
Sénégal	22	31	0	0,883	4
Ghana	24	28	1	0,875	5
Rwanda	18	35	0	0,868	6
Nigeria	17	36	0	0,864	7
Ouganda	18	34	1	0,853	8
Guinée-Bissau	13	40	0	0,849	9
Cap-Vert	16	36	1	0,845	10
Togo	14	38	1	0,838	11
Mauritanie	8	45	0	0,830	12
Maurice	27	21	5	0,826	13
Mozambique	9	42	2	0,804	14
Comores	0	53	0	0,800	15
Madagascar	0	52	1	0,785	16
Somalie	0	52	1	0,785	16
Tanzanie	16	25	12	0,679	18
Namibie	13	25	15	0,623	19
Sierra Leone	13	17	23	0,502	20
Zimbabwe	17	10	26	0,472	21
Burkina Faso	16	11	26	0,468	22
Malawi	15	11	27	0,449	23
Zambie	14	11	28	0,430	24
Cote d'Ivoire	22	0	31	0,415	25
Tunisie	22	0	31	0,415	25
Mali	20	2	31	0,408	27
Kenya	18	0	35	0,340	28
Niger	18	0	35	0,340	28
Botswana	17	0	36	0,321	30
Eswatini	17	0	36	0,321	30
Afrique du Sud	17	0	36	0,321	30
Lesotho	16	0	37	0,302	33
Angola	10	7	36	0,294	34
Tchad	14	1	38	0,279	35
République centrafricaine	14	0	39	0,264	36
Libéria	14	0	39	0,264	36
République du Congo	5	8	40	0,215	38
Gabon	9	0	44	0,170	39
São Tomé-et-Principe	8	0	45	0,151	40
Cameroun	7	0	46	0,132	41
Maroc	7	0	46	0,132	41
République démocratique du Congo	4	3	46	0,121	43
Algérie	6	0	47	0,113	44
Burundi	6	0	47	0,113	44
Égypte	0	4	49	0,060	46
Érythrée	1	2	50	0,049	47
Éthiopie	2	0	51	0,038	48
Soudan	0	2	51	0,030	49
Guinée équatoriale	1	0	52	0,019	50
Libye	1	0	52	0,019	50
Djibouti	0	0	53	0,000	52
Guinée	0	0	53	0,000	52
Soudan du Sud	0	0	53	0,000	52
Sahara occidental					

* Un visa doit être obtenu avant le départ ; il ne peut s'agir d'un visa électronique.

Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé).

Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA, juin-juillet 2021

Annexe 2. Ouverture sur les visas en Afrique : derniers développements et initiatives, 2021

Pays	Rang	20 premiers pays	eVisa proposé	ZLECAF ratifié ⁵²	MUTAA joint ⁵³	PLCP signé ⁵⁴
Bénin	1	●	●		●	
Seychelles	1	●				
La Gambie	1	●		●	●	●
Sénégal	4	●		●	●	●
Ghana	5	●		●	●	●
Rwanda	6	●	●	●	●	●
Nigeria	7	●	●	●	●	
Ouganda	8	●	●	●		●
Guinée-Bissau	9	●	●		●	
Cap-Vert	10	●	●		●	
Togo	11	●		●	●	●
Mauritanie	12	●		●		●
Maurice	13	●		●		
Mozambique	14	●			●	●
Comores	15	●				
Madagascar	16	●	●			
Somalie	16	●				●
Tanzanie	18	●	●			●
Namibie	19	●		●	●	
Sierra Leone	20	●	●	●	●	●
Zimbabwe	21		●	●	●	●
Burkina Faso	22			●	●	●
Malawi	23		●	●		●
Zambie	24		●	●		●
Cote d'Ivoire	25		●	●	●	●
Tunisie	25		●	●		
Mali	27			●	●	●
Kenya	28		●	●	●	●
Niger	28			●	●	●
Botswana	30				●	
Eswatini	30			●	●	
Afrique du Sud	30			●	●	
Lesotho	33		●	●	●	●
Angola	34		●	●		●
Tchad	35			●	●	●
République centrafricaine	36			●	●	●
Libéria	36				●	●
République du Congo	38			●	●	●
Gabon	39		●	●	●	●
São Tomé-et-Principe	40		●	●		●
Cameroun	41		●	●	●	
Maroc	41				●	
République démocratique du Congo	43				●	●
Algérie	44			●		
Burundi	44			●		
Égypte	46		●	●	●	
Érythrée	47					
Éthiopie	48		●	●	●	
Soudan	49					●
Guinée équatoriale	50			●	●	●
Libye	50					
Djibouti	52		●	●		●
Guinée	52		●	●	●	●
Soudan du Sud	52					●
Sahara occidental				●		

MUTAA=Marché unique du transport aérien africain ; PLCP=Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique ; ZLECAF= Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine

Notes

- <https://www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/speech-delivered-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-group-virtual-finance-common-spring-meeting-may-11-2021-43599>
- L'IOVA rend compte de tous les pays membres de l'Union africaine, à l'exception du Sahara occidental qui n'est pas classé faute d'informations disponibles.
- https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_en.pdf
- <https://au.int/en/cfta>
- <https://au.int/en/pressreleases/20210329/afcfta-and-undp-sign-strategic-partnership-agreement-promote-trade>
- www.youtube.com/watch?v=X4Gx70NdfRQ
- <https://au.int/en/pressreleases/20210329/afcfta-and-undp-sign-strategic-partnership-agreement-promote-trade>
- https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/37472-rp-pa25606_e_original_004_ff.pdf
- www.uneca.org/stories/free-movement-of-people-critical-to-boost-intra-african-trade-under-the-afcfta%2C-says-eca's
- <https://investmentmonitor.ai/analysis/freedom-of-movement-unlock-africa-potential>
- www.travelnews.co.za/article/au-africa-passport-ready-42-years
- www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/
- Ibid.
- www.afdb.org/sites/default/files/2020/12/07/1-afdb_conference_iata_presentation.pdf
- www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html
- <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/African-Union-Regional-Free-Movement-Protocol-ECDPM-Infographic-Full-Size.png>
- <https://www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/>
- <https://tribuneonlineng.com/only-aviation-can-traverse-borders-fast-safely-iata-director/>
- www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/speech-delivered-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-group-virtual-finance-common-spring-meeting-may-11-2021-43599
- www.iata.org/en/programs/passenger/travel-pass/
- <https://wtcc.org/COVID-19/SafeTravels-Global-Protocols-Stamp>
- <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/African-regional-responses-COVID-19-discussion-paper-272-ECDPM.pdf>
- Chiffres fondés sur les données provenant de sources gouvernementales et des sites Web officiels de 15 pays africains
- <https://investmentmonitor.ai/analysis/freedom-of-movement-unlock-africa-potential>
- <https://au.int/en/videos/20201009/free-movement>
- <https://wtcc.org/COVID-19/SafeTravels-Global-Protocols-Stamp>
- www.iata.org/en/programs/passenger/travel-pass/
- <https://investmentmonitor.ai/analysis/freedom-of-movement-unlock-africa-potential>
- www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html
- www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/
- <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/African-Union-Regional-Free-Movement-Protocol-ECDPM-Infographic-Full-Size.png>
- <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/African-Union-Regional-Free-Movement-Protocol-ECDPM-Infographic-Full-Size.png>
- www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/
- www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/reinventing-africa-tourism
- Déclaration du ministre à l'occasion du lancement des visas touristiques/visiteurs à l'arrivée, Windhoek, 25 septembre 2019
- www.airports.com.na/news/75/visa-upon-arrival-project-launched-at-hkia/
- Ibid.
- Ibid.
- www.news24.com/fin24/economy/africa/tourism-bears-brunt-of-covid-19-pandemic-across-sadc-researchers-20210521
- Ibid.
- <https://twitter.com/MedAliToumi/status/1276547543787241474?s=20>
- www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/09/29/industries-without-smokestacks-in-tunisia-creating-jobs-in-tourism-and-ict/
- <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact>
- <https://wtcc.org/COVID-19/SafeTravels-Global-Protocols-Stamp#africa>
- <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact>
- <https://www.welcomesafely.ma/>
- <https://www.consulat.ma/en/list-countries-whose-citizens-are-exempted-entry-visa-morocco>
- <https://www.youtube.com/watch?v=5azfVlIF4c>
- <https://au.int/en/pressreleases/20201218/official-inauguration-morocco-african-migration-observatory>
- <https://au.int/en/videos/20201009/free-movement>
- www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html
- www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/
- <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/African-Union-Regional-Free-Movement-Protocol-ECDPM-Infographic-Full-Size.png>

Le présent document a été préparé par le Département de développement régional, intégration et prestation des services de la Banque africaine de développement.

© 2021 Groupe de la Banque africaine de développement

Les points de vue exprimés dans la présente publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Banque africaine de développement (BAD), de son Conseil des gouverneurs, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent.

La BAD et son Conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données de cette publication et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de l'usage qui peut en être fait. Les dénominations employées ou les références à un territoire ou à une zone géographique spécifique, ou l'utilisation du terme « pays » dans le présent document n'impliquent pas l'expression d'une quelconque position de la part de la Banque africaine de développement concernant le statut légal ou autre statut de tout pays ou territoire.

La BAD encourage l'impression ou la reproduction des informations contenues dans le document exclusivement pour un usage personnel et non commercial, en mentionnant que le droit d'auteur appartient à la BAD. Toute revente, redistribution ou création de travaux dérivés à des fins commerciales par les utilisateurs est interdite.

Publié par :

Groupe de la Banque africaine de développement
Immeuble du Centre de commerce International d'Abidjan (CCIA)
Avenue Jean-Paul II
01 B.P. 1387
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : (225) 27 20 26 39 00

Tous droits réservés © 2021 Groupe de la Banque africaine de développement

Développement du rapport : Elena Immambocus

Édition : Jennifer Petrela

Conception : Peggy King Cointepas

Photographie : shutterstock.com

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse : www.visaopenness.org



Groupe de la Banque africaine de développement

Immeuble du Centre de commerce International d'Abidjan (CCIA)

Avenue Jean-Paul II

01 B.P. 1387

Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Téléphone: (225) 27 20 26 39 00

www.afdb.org



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPEMENT